

#### CHÂTEAU DE LA SARRAZ - UN GROS CHÈQUE DE L'ETAT DE VAUD

## Réouverture du Château au printemps

LA SARRAZ Tel un vaillant chevalier, le Conseiller d'Etat Pascal Broulis a franchi la porte cochère du Château de La Sarraz le 9 mars. Bouclant ainsi un périple débuté en automne 2015, visant à trouver des solutions avec la Commune pour pérenniser l'exploitation de la bâtisse, il apportait dans sa mallette un cadeau: un chèque du Canton de 800'000 francs! Chèque qu'il est venu remettre en personne à la nouvelle fondation, à qui est accordée cette subvention cantonale exceptionnelle et unique en quatre tranches jusqu'en 2020.

#### Un chèque de 800'000 fr.

Le Canton, qui aurait hérité de ce patrimoine embarrassant sans la solution trouvée, suivra l'utilisation de cette aide, allouée par les trois départements en charge du patrimoine (pour les biens matériels du site), de la culture (en fonction des biens immatériels) et de l'économie (au vu de l'aura touristique). Pascal Broulis répondait ainsi à la promesse faite, ce financement cantonal équivalant à la somme octroyée par la Commune. Soit également 800'000 francs, accordés par le législatif le 23 septembre 2016, à une écrasante majorité, soutenant ainsi la motion d'urgence déposée le 28 avril 2016 par le conseiller Michel Sartori.

Tel le législatif sarrazin, les autorités vaudoises font ainsi confiance aux plans d'investissement et de développement présentés par la Fondation. Rappelant la qualité patrimoniale de



ce site, qui fait la réputation de La Sarraz depuis 1049, Pascal Broulis a évoqué les trésors qui y ont été accumulés au fil des siècles, reconnus par le label *Patrimoine européen*, une certification qui n'est attribuée qu'à trois sites en Suisse. Remémorant aussi que Henri de Mandrot avait offert le château à la Société des Amis du Château de La Sarraz (SACS), il s'est plu à évoquer les hôtes célèbres qui y ont séjourné, dont Le Corbusier.

Bien que la bâtisse ait été transformée et restaurée de 1988 à 2000, un investissement de 2,5 millions est nécessaire pour assainir les murs de soutènement et les menuiseries extérieures. Pascal Broulis s'est donc réjoui des efforts consentis pour assurer le plan de relance, félicitant le Conseil de fondation pour son dynamisme. Il n'a pas manqué de complimenter Maître Laure Thonney, nommée liquidatrice d'une faillite qui aurait pu être déclarée au 30 juin dernier, d'avoir eu le courage et l'énergie pour ne pas avoir «procédé». Au contraire, cette notaire sarrazine a voulu pérenniser le site en créant cette fondation le même jour, assurant ainsi que ce patrimoine reste en mains publiques!

S'exprimant au nom de la Municipalité, le nouveau vice-syndic Daniel Develey a démontré son fort attachement personnel au château, se remémorant des souvenirs liés à ce haut lieu et se félicitant des aides apportées par la Commune pour soutenir son château.

Il a aussi rappelé que le don à fonds perdus de la Commune sera versé en trois tranches dès cette année. De plus, le rachat de l'immeuble locatif du Majorat par la Commune pour 1,25 million de francs permettra de mettre l'avenir sur de bons rails.

#### Réouverture ce printemps

Une voie confirmée par le président José Redard, rappelant que le Conseil de la Fondation vise un budget de fonctionnement équilibré dès 2020. Il s'est réjoui d'annoncer que le château, fermé depuis la fin de la saison touristique 2013, rouvrira dès ce printemps.

La réorganisation du parcours muséographique devra augmenter le nombre des visiteurs (qui seront accueillis jusqu'à fin octobre). La location des salles, principal revenu d'exploitation, va se développer, alors que la nouvelle Association des Amis du Château de La Sarraz, va organiser différentes animations qui apporteront une manne bienvenue.

À l'agenda des évènements prévus, notons les portes ouvertes du jeudi de l'Ascension 25 mai avec un brunch dans les jardins, alors que la traditionnelle Fête médiévale se déroulera le samedi 24 juin. PIERRE-ALAIN PINGOUD

# L'huile

produit local et la stratégie marketing qui doit soutenir l'activité commerciale dudit produit, l'obtention d'une AOP (appellation d'origine protégée) est un plus indéniable. Un groupe de nuciculteurs et artisans huiliers vaudois l'ont bien compris. Mais pour revendiquer une AOP, la première étape passe par une organisation à même de soutenir la démarche et à établir un cahier des charges relativement contraignant. Il donnera de la crédibilité au produit lui-même et à la demande d'enregistrement de l'AOP.

#### **Une huile 100% artisanale**

Mercredi 8 mars, à l'initiative d'un comité intérimaire présidé par Jean-Luc Bovey, une assemblée générale constitutive s'est tenue à la Salle villageoise de Sévery en présence de diverses personnalités directement concernées par l'objectif de l'AOC. En particulier, Alain Farine qui est directeur de l'association des AOP et IGP qui compte 33 appellations sur l'ensemble de la Suisse. Elles représentent 70'000 tonnes de produits et 1,5 milliard de chiffre d'affaire. Vingt pourcents des exploitations agricoles sont partie prenante d'une AOP ou IGP. Dans notre région, les appellations Gruyère AOP et Vacherin Mont-D'or AOP sont les plus connues.

### La Société

**DAILLENS** Les anciens chauffeurs militaires vaudois ont leur amicale, qui porte le nom de *Société* vaudoise des chauffeurs militaires. Samedi à la Grande salle de Gollion, ils ont tenu leur 86<sup>ème</sup> assemblée générale en débutant par l'appel au drapeau et le salut de la bannière, puis un instant de silence à la mémoire des membres disparus.

L'assemblée était organisée par la section du Pied du Jura que préside Pierre Blaser de La Chaux. Le syndic Pierre-André Pernoud et le colonel EMG Alexandre Beau ont apporté le salut des autorités. La société que préside le Lt-col. Michel